

Paris, le mardi 18 octobre 2022

AFD BOURGOGNE FRANCHE-COMTE
M RACLET PHILIPPE
2 RUE DES CORROYEURS
21068 DIJON CEDEX

Lettre Avenant aux Conditions particulières Du contrat n° P065488

Article 1 : Date d'effet

La présente lettre avenant prend effet le 1er janvier 2023.

Les dispositions susmentionnées suivent le sort du Contrat collectif référencé ci-dessus qui reste maintenu dans toutes ses autres dispositions.

Article 2 : Modifications des conditions générales

Les Conditions générales – Notice d'information applicables à votre contrat sont modifiées et complétées par les articles indiqués à l'annexe de la présente lettre avenant.

Les articles des Conditions générales cités en annexe sont remplacés par la rédaction des articles figurant en annexe.

Article 3 : Annexe « coordonnées »

L'annexe « coordonnées » incorporées aux Conditions générales – Notice d'information applicables à votre contrat se voit modifiée : l'annexe « coordonnées » annexée à la présente lettre avenant annule et remplace la précédente annexe transmise.

Article 4 : Cotisations

L'article afférent des Conditions particulières est modifié comme suit :

En contrepartie des garanties, la cotisation mensuelle 2023 s'élèvera à :

Produit : NXSAN01277
Type de population : Membre
Régime : Régime Général

Ventilation	Cotisations mensuelles TTC	Dont taxes (*)
Adulte de 69 ans et -	97,62 €	13,27 %
Adulte de 70 à 74 ans	108,47 €	13,27 %
Adulte de 75 à 84 ans	147,52 €	13,27 %
Adulte de 85 à 94 ans	157,28 €	13,27 %
Adulte de 95 ans et +	173,56 €	13,27 %
Enfant (Gratuité au 3ème enfant)	61,66 €	13,27 %

(*)comprend la Taxe de Solidarité Additionnelle modifiée sur la base du taux en vigueur.

Produit : NXSANL0499
Type de population : Membre
Régime : Régime local (Alsace-Moselle)

Ventilation	Cotisations mensuelles TTC	Dont taxes (*)
Adulte de 69 ans et -	66,07 €	13,27 %
Adulte de 70 à 74 ans	73,41 €	13,27 %
Adulte de 75 à 84 ans	99,83 €	13,27 %
Adulte de 85 à 94 ans	106,44 €	13,27 %
Adulte de 95 ans et +	117,46 €	13,27 %
Enfant (Gratuité au 3ème enfant)	46,00 €	13,27 %

(*)comprend la Taxe de Solidarité Additionnelle modifiée sur la base du taux en vigueur.

Nathalie Gasté
Directrice Assurance
Harmonie Mutuelle

